

Informations clés pour l'investisseur :

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement :

Indice de référence : 75% de l'indice Stoxx 600 (dividendes net réinvestis) et de 25% de L'Eonia capitalisé (Euro OverNight Index Average)

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion vise à surperformer, sur un horizon de placement de 5 ans, l'indice de référence, tout en cherchant à limiter les baisses de marché. La gestion n'étant pas indicielle, la performance du Fonds pourra s'éloigner de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

Politique d'investissement :

La stratégie d'investissement du Fonds Convictions MultiFlex vise à assembler des stratégies et des styles de gestion par une sélection d'OPCVM, d'ETF et d'IFT (Options, Futures), en gérant de manière dynamique l'exposition globale du portefeuille aux marchés Actions, dans le respect des règles d'éligibilité au PEA.

L'exposition du fonds sur un ou plusieurs marchés actions se situe à l'intérieur d'une fourchette d'exposition pouvant osciller entre 0% et 100% de l'actif net. Le portefeuille est construit de manière à limiter sensiblement les baisses du marché grâce à l'utilisation d'IFT (Options, Futures).

Cette approche fondée sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion, ne garantit en aucun cas un niveau planché pour la performance. Par ailleurs, ces couvertures pourraient empêcher les porteurs de bénéficier de la totale hausse des marchés actions.

Les OPCVM et les ETF peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif net. Afin de bénéficier des avantages fiscaux du PEA, l'actif du fonds sera composé en permanence de 90% d'OPCVM et ETF éligibles au PEA. Le Fonds peut être amené à s'exposer ponctuellement sur toutes les zones géographiques hors Europe jusqu'à 50% de l'actif net, dont les pays émergents à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

Le Fonds peut être investi à titre accessoire, en actions négociées sur des marchés réglementés de l'OCDE

Le fonds peut également investir dans des IFT en vue de de s'exposer ou se couvrir au risque de taux, dans la limite d'une Fourchette de sensibilité : -1 à +2, et dans la limite d'une exposition de 25% de l'actif net.

Le fonds n'a pas vocation à se surexposer mais ces opérations peuvent être réalisées dans la limite maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Le fonds peut se couvrir contre le risque de change via l'utilisation d'IFT. La couverture n'est pas systématique et suit le processus d'allocation global. Le fonds est exposé au risque de change dans une fourchette allant de 0 à 25% maximum de l'actif net

Les investissements en instruments du marché monétaire sont limités à 10% de l'actif net

Affectation du résultat : Les revenus nets du fond sont intégralement réinvestis.

Souscriptions/rachats :

Les souscriptions et les rachats de vos parts s'effectuent de façon quotidienne (l'heure maximale de centralisation est arrêtée à 9h) et leur règlement est à J+2.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible,
A risque plus élevé,

←
→

Rendement potentiellement plus faible
Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque du fonds (catégorie 5) reflète principalement l'exposition aux actions. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les autres risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

Risque lié à l'impact des techniques financières telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% *
Frais de sortie	0% *

* Le pourcentage indiqué est le maximum, pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3.36%*

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur de référence (75% de l'indice Stoxx Europe 600 (dividendes net réinvestis) et de 25% de L'Eonia capitalisé (Euro OverNight Index Average). En 2016 :0.13%

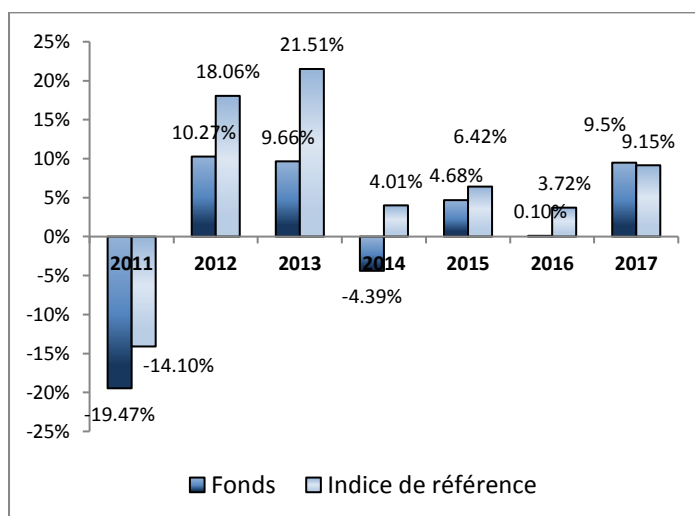
* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2016 et ce taux peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 13 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.convictions-am.com.

Performances passées :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Convictions MultiFlex a été créé le 14 Décembre 2007. La part P a été créée le 14 Décembre 2007.
La devise de référence est l'Euro (EUR).
Les performances annualisées présentées dans ce graphisme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

A compter du 16 octobre 2017, l'indicateur de référence est l'indicateur composite suivant : 75% de l'indice Stoxx Europe 600 (dividendes net réinvestis) et de 25% de L'Eonia capitalisé à la place du DJ Euro Stoxx 50.

Les performances passées ont été réalisées dans des conditions et une politique d'investissement différents.



Informations pratiques :

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.convictions-am.com, auprès de la base GECO du site de notre régulateur, l'AMF.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de CONVICTIONS AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

CONVICTIONS AM est agréée en France et réglementée par l'AMF : GP08000033.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 janvier 2018.